

**DEPARTEMENT DE LA GUYANE
MAIRIE DE REMIRE MONTJOLY**



MARCHE DE TRAVAUX

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
(C.C.T.P.)**

(C.C.A.P. commun à tous les lots)

Personne publique : Mairie de Remire-Montjoly

Mairie de Remire-Montjoly
Service Technique / Bureaux d'études
Avenue Jean MICHOTTE
97354 REMIRE-montjoly



**Travaux de Grosses Réparations de l'école Edgard
GALLIOT**



La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Procédure adaptée ouverte en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE	3
ARTICLE 2 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE	3
ARTICLE 3 : PRESTATION A ASSURER POUR LA MENUISERIE ALUMINIUM	3
ARTICLE 4 : PRESTATION A ASSURER POUR LA CLOTURE	4
ARTICLE 5 : PRESTATION A ASSURER POUR LA GOUTTIERE	4

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

1.1 – Définition

Le présent marché a pour objet les travaux de grosses réparations de l'école Edgard GALLIOT.

1.2 - Tranches et lots

Pas de décomposition en lot.

ARTICLE 2 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- L'acte d'Engagement (AE) ;
- Le Cahier des Clauses Administratifs Particulières (CCAP);
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP);
- Le détail estimatif (DE) ;

ARTICLE 3 : LOT N°1 - PRESTATION A ASSURER POUR LA MENUISERIE ALUMINIUM

3.1 Dépose de l'existant

L'entrepreneur déposera toutes les menuiseries aluminiums et châssis existants y compris l'évacuation des débris aux décharges publiques agréées.

3.2 Menuiserie aluminium de type J1

Châssis persiennes orientables en aluminium prélaqué blanc à mettre en place.

Menuiserie avec imposte constituée de châssis persiennes orientables, type TECHNAL VT, SHUCO ou similaire avec barreaudage de sécurité et système de manoeuvre à axe renforcé anti-effraction.

Ouvertures : 0.73 m x 1.79H,

Vitrage clair : 6 mm

Châssis fixe en profilé aluminium avec profil à bavette rejet d'eau en partie basse

Scellement normalisé dans la maçonnerie

Joints d'étanchéité entre châssis et enduit de la réservation.

3.3 Menuiserie aluminium de type J2

Idem caractéristiques générales CS1.

Vitrage clair

Ouvertures : 0,67 x 1,35 m H (environ)

Châssis fixe en profilé aluminium avec profil à bavette rejet d'eau en partie basse

Scellement normalisé dans la maçonnerie

Joint d'étanchéité entre châssis et enduit de la réservation.

3.4 Métré

Dans son offre, l'entrepreneur proposant une variante devra l'annexer au bordereau sur un document distinct.

Les métrés sont fournis à l'entreprise qui devra répondre dans le cadre du quantitatif proposé.

L'entreprise devra vérifier les quantitatifs avant la remise de son offre.

Aucune contestation sur les quantitatifs ne sera admise après la signature des marchés.

ARTICLE 4 : LOT N°2 - PRESTATION A ASSURER POUR LA CLOTURE

4.1 Dépose de l'existant

L'entrepreneur déposera la clôture existante.

Elle devra le nettoyage complet de la zone d'intervention y compris l'évacuation des débris aux décharges publiques agréées.

4.2 Clôtures

L'entrepreneur devra :

- le nivellement du terrain sous l'emprise de la clôture,
- les fouilles nécessaires à la mise en place de la longrine béton,
- la longrine en béton armé,
- la fourniture et la mise en place d'une clôture en béton armé préfabriqué de dimension (2,50*1,80) et des poteaux de scellement entre les panneaux de clôture de dimensions : (0,10 x 0,10)

Localisation : voir les plans

ARTICLE 5 : PRESTATION A ASSURER POUR LA GOUTTIERE

En périphérie des bâtiments l'entrepreneur mettra en place des gouttières en aluminium (fiche technique et modèle à soumettre à l'agrément).

Les descentes de diamètre approprié en aluminium sont à mettre en place dans les amorces de descentes jusqu'aux regards EP.

Lu et Accepté Le Fournisseur,
Rémire-Montjoly, le

Fait à Rémire-Montjoly, le
Le Maire